CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 5 septembre 2017 à 19H30

Sont présents à cette séance :
Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 4 Madame Monique Boucher
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent :
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la réunion du 5 septembre 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 8 août, du 22 août et du 29 août 2017

4. LÉGISLATION

4.1 Programmation de la TECQ

5. FINANCES

5.1 Compte pour approbation
5.2 Transfert budgétaire
5.3 Remboursement de frais circuit électrique 20 ampères vis-à-vis 30 ampères à l'Exposition agricole de Beauce.

6. MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 Mandat arpenteur géomètre pour préparation des documents pour contrat notarié entre la municipalité de Saint-Honoré de Shenley et L'Exposition agricole de Beauce
6.2 Mandat au notaire pour l'entente entre la Municipalité et l'Expo agricole
6.3 Autorisation pour appel d'offres pour la collecte des ordures
6.4 Autorisation pour appel d'offres Centre multifonctionnel

6.5 Autoristation pour vente de pommes
6.6 Offre de service pour la neige
6.7 Demande d'assistance financière au FDT – volet régional pour l'Exposition agricole de Beauce
6.8 Demande d'assistance financière au FDT – volet local pour l'Exposition agricole de Beauce
6.9 Demande au député pour modification programmation de travaux routiers
6.10 Utilisation du 20% de la TECQ pour la réalisation du stationnement du futur Centre multifonctionnel
6.11 Débitmètre pour le système de traitement de l'eau potable

7. PERSONNEL

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Requête de l'Exposition agricole de Beauce
8.2 Mandat à Monique Boucher pour la réalisation des podiums

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

12. Période de questions

13. Ajournement de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-09-298 **Il** est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 AOÛT 2017

2017-09-299 **Il** est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2017.

3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 AOÛT 2017

2017-09-300 **Il** est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé monsieur Stéphane Veilleux par et résolu à l'unanimité que le conseil adopte le procès-verbal de la séance d'ajournement du 22 août 2017.

3.3 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 AOÛT 2017

Le directeur général dépose le procès-verbal de la séance annulée du 29 août 2017.

4- LÉGISLATION

4.1 PROGRAMMATION DE LA TECQ

2017-09-301 **Considérant** que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018 ;

Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 $ par habitant par année, soit un total de 140 $ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme ;

Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution ;

Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés

véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

5- FINANCES

5.1 COMPTE POUR APPROBATION

2017-09-302 **Il** est proposé par madame Monqiue Boucher, appuyé par Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois d'août 2017 au montant de 754 590,05 $, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 512 289,82 $, les comptes à payer représentent 204 516,43 $ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent 45 220.97 $.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2017 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2017-09-302

_____

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

5.2 TRANSFERT BUDGÉTAIRE

2017-09-303 **Considérant** que la Municipalité emploie une personne pour effectuer les travaux de réparation et de mise aux normes des camions de la voirie ;

Considérant que le poste budgétaire 02-320-141-40, *employé régulier entretien véhicule* n'a pas anser de fond pour assumer les coûts salariaux de l'employé d'entretien ;

Considérant que le poste budgétaire 02-320-00-725-00 machinerie outillage équipements divers est peu utilisé et ne sera pas utilisé d'ici la fin de l'année financière ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise un transfert de crédit au montant de 10 000$ du poste budgétaire 10-320-00-725-00 au poste budgétaire 02-320-141-40.

5.3 REMBOURSEMENT DE FRAIS CIRCUIT ÉLECTRIQUE 20 AMPÈRES VIS-À-VIS 30 AMPÈRES À L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE.

2017-09-304 **Considérant** les travaux d'installation électrique qui ont été faits à l'arrière de l'aréna ;

Considérant que certains de ces travaux ont été faits par le comité de l'Exposition agricole de Beauce ;

Considérant que la municipalité doit rembourser une part de ces travaux qui ont été réalisés ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le remboursement d'une part des travaux électrique qui ont été fait pour un montant de 977,10 $ à l'Exposition agricole de Beauce.

6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 MANDAT ARPENTEUR GÉOMÈTRE POUR PRÉPARATION DES DOCUMENTS POUR CONTRAT NOTARIÉ ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ DE SHENLEY ET L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE

2017-09-305 **Considérant** l'entente intervenue entre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et l'Exposition agricole de Beauce au sujet des terrains situés à l'arrière de l'aréna ;

Considérant que la Municipalité et l'Exposition agricole de Beauce veulent faire notarié l'entente intervenue entre elles ;

Considérant que des documents doivent être préparés par un arpenteur géomètre pour le notaire ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate monsieur Francis Carrier, arpenteur géomètre, pour faire la préparation des documents nécessaire pour faire notarier l'entente entre la Municipalité et l'Exposition agricole de Beauce.

6.2 MANDAT AU NOTAIRE POUR L'ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET L'EXPO AGRICOLE DE BEAUCE

2017-09-306 **Considérant** l'entente intervenue entre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et l'Exposition agricole de Beauce au sujet des terrains situés à l'arrière de l'aréna ;

Considérant que la Municipalité et l'Exposition agricole de Beauce veulent faire notarié l'entente intervenue entre elles ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monqiue Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate monsieur Mario Mathieu, notaire, pour faire notarier l'entente survenue entre la Municipalité et l'exposition agricole de Beauce.

6.3 AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE DES ORDURES

2017-09-307 **Considérant** le contrat de la collecte des ordures arrive à échéance à la fin du mois de décembre ;

Considérant que la Municipalité a besoin d'un service de la collecte des ordures ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate le directeur général afin que celui-ci fasse un appel d'offres pour le contrat de la collecte des ordures.

6.4 AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2017-09-308 **Considérant** que l'architecte et l'ingénieur ont terminé les plans et devis pour la construction du Centre multifonctionnel ;

Considérant que le directeur général a préparé la documentation requise pour aller en appel d'offres ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à aller en soumission d'appel d'offres pour la construction du Centre multifonctionnel ;

Que l'appel d'offres soit déposé sur le SEAO pour une durée de trois semaines et que celui-ci soit publié dans un journal local.

6.5 AUTORISATION POUR VENTE DE POMMES

2017-09-309 **Considérant** que le service des loisirs de la Guadeloupe a demandée à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley l'autorisation de vente de pommes sur son territoire au profil du hockey mineur de la Haute-Beauce ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la vente de pommes sur le terriroire de la Municiplaité pour le financement du hockey mineur.

6.6 OFFRE DE SERVICE POUR LA NEIGE

2017-09-310 **Considérant** que la Municipalité veut que le déneigement des rues du village en soit fait en sous-traitance cet hiver ;

Considérant que monsieur Dany Champagne propose de faire le déneigement et de souffler les rues et trottoirs du village pour un montant de 24 900 $ taxes incluses ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil octroie à monsieur Dany Champagne le mandat d'effectuer l'entretien des rues de la Municipalité cet hiver ;

Que le mandat inclut le déneigement ainsi que le soufflage des rues et trottoirs.

6.7 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU FDT – VOLET RÉGIONAL POUR L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE

2017-09-311 **Considérant** que l'Exposition agricole de Beauce on comme projet de construire une nouvelle étable sur le site de l'exposition ;

Considérant que cette nouvelle infrastructure répondrait aux besoins des exposants et que cela contribuerait à poursuivre le développement de l'Exposition agricole de Beauce ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce a besoin d'un support financier pour son projet ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce propose un événement à échelle régional et permet à toute la région de la Beauce de rayonner à l'extérieur du territoire ;

Considérant que le projet peut être soumis au fonds de développement du territoire – volet régional ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en faveur du projet de l'Exposition agricole de Beauce de construire une nouvelle étable sur le site de l'exposition.

6.8 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AU FDT – VOLET LOCAL POUR L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE

2017-09-312 **Considérant** que l'Exposition agricole de Beauce on pour projet de construire une nouvelle étable sur le site de l'exposition ;

Considérant que cette nouvelle infrastructure répondrait aux besoins des exposants et que cela contribuerait à poursuivre le développement de l'Exposition agricole de Beauce ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce a besoin d'un support financier pour son projet ;

Considérant que l'Exposition agricole de Beauce apporte des retombées économiques sur le plan local ainsi qu'une offre d'activité bonifiée pour la population ;

Considérant que l'événement favorise un sentiment de fierté et d'appartenance chez la population de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que le projet peut être soumis au fonds de développement du territoire – volet local ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est en faveur du projet de l'Exposition agricole de Beauce de construire une nouvelle étable sur le site de l'exposition.

6.9 DEMANDE AU DÉPUTÉ POUR MODIFICATION PROGRAMMATION DE TRAVAUX ROUTIERS

2017-09-313 **Considérant** que des travaux de restructuration de chemin sont à faire dans le Grand Shenley ;

Considérant qu'un montant de 10 000 $ provenant du bureau du député, le PAARRM – spécial, pour le rang 9 est disponible, car les travaux prévus ne seront pas faits ;

Considérant que ce montant pourrait être utilisé dans le Grand Shenley ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Capeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise qu'une demande soit faite au bureau du député afin de transférer le montant d'argent dans un autre programme.

6.10 UTILISATION DU 20 % DE LA TECQ POUR LA RÉALISATION DU STATIONNEMENT DU FUTUR CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2017-09-314 **Considérant** que la Municipalité veut faire construire un stationnement pour son Centre multifonctionnel ;

Considérant qu'il s'agit d'une infrastructure municipale et que ce projet peut être réalisé et subventionné dans le programme de la TECQ ;

Considérant que le coût des travaux devrait être environ 100 000 $;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise une construction d'un stationnement pour le Centre multifonctionnel et que celui-ci soit subventionné par la TECQ ;

Que le montant à subventionner sera pris dans le 20 % de la TECQ réservée à des travaux choisi par la Municipalité, mais répondant à l'une des priorités du programme.

6.11 DÉBITMÈTRE POUR LE SYSTÈME DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

2017-09-315 **Considérant** que la Municipalité doit acquérir un débitmètre afin de prendre des mesures dans son système de traitement de l'eau potable ;

Considérant que la pièce est au coût de 3 290,45 $ plus taxes ;

Considérant que le débitmètre est essentiel pour prendre des mesures obligatoires de l'eau potable ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat d'un débitmètre pour le système d'eau potable, et ce, au montant 3 290,45 $ plus taxes ;

Que la municipalité utilise la TECQ pour financer l'achat et l'installation.

7-PERSONNEL

8-LOISIRS ET CULTURE

8.1 REQUÊTE DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE

2017-09-316 **Considérant** que l'Exposition agricole de Beauce recommande à la Municipalité la récupération de la clôture qui étaient installées le long de la piste cyclable ;

Considérant que l'Exposition agricole veut installer les clôtures le long de l'aréna du côté Est ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'Exposition agricole de Beauce à récupérer les clôtures de la piste cyclable pour être installées autre part ;

Que les clôtures soient installées par la Municipalité.

8.1 MANDAT À MONIQUE BOUCHER POUR LA RÉALISATION DES PODIUMS

2017-09-317 **Considérant** que madame Monique Boucher a un intérêt pour la culture et qu'elle est disponible pour la réalisation du projet de parcours des podiums ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate madame Monique Boucher pour la réalisation du projet des podiums et qu'elle puisse passer les commandes appropriées.

9-RAPPORT

10-CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

12-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

13-AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2017-09-318 **Il** est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 19 septembre 2017.

Il est 22h30

_____

Dany Quirion, MAIRE

_____

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.